La Revue Canadienne.

4eme. ANNEE. MONTREAL, VENDREDI, 11 AOUT, 1848. No. 326.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

M. COBDEN.

Le nom qui doit être associé au succès de ces mesures, ce n'est ni le nom du noble lord chef de ce parti (lord John Russell), ni le mien (applaudissements); *le nom qui doit être et qui sera* associé au succès de ces mesures, c'est le nom d'un homme qui, mû, je le crois par des motifs purs et désintéressés, a su, avec une énergie infatigable, en faisant appel à la raison, prouver leur nécessité avec une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était moins entachée d'affectation et d'ornement; le nom qui mérite d'être associé au succès de ces mesures, c'est le nom de Richard Cobden. (Applaudissements bruyans et prolongés)

(*Discours de sir Robert Peel à la Chambre des Communes.*—26 juin 1846.

(*Suite et fin.*)

"Fournissons, ajoutait un peu plus loin M. Cobden, *fournissons à sir Robert Peel l'argument* de la necessité, et soyez assurés qu'ils cederont à la prochaine session."

Ce fut en effet sir Robert Peel, qui, avec la sagacité et le courage dont il avait déjà fait preuve dans la grande question de l'émancipation catholique, ce fut sir Robert Peel qui comprit le premier que les modifications légères introduites par lui dans le tarif depuis 1842, ne suffisaient plus, et qu'il y avait danger à resister plus longtemps. Son collègue, sir James Graham, le ministre de l'intérieur, adopta son opinion. L'aristocratie commença, comme autrefois en 1828, par s'insurger contre ses chefs, les déclarant coupables de haute trahison. La discorde éclata au sein même du cabinet, et le 6 décembre 1845, sir Robert Peel donna sa démission, sachant bien d'avance que nul autre que lui ne pourrait accomplir la grande réforme impérieusement réclamée par les circonstances. Le chef du parti whig, lord John Russell, chargé de former un cabinet, ne put y parvenir, et le 20, sir Robert Peel rentrait au pouvoir avec toutes ses collègues, désormais rangés à son avis, moins toutefois lord Stanley, qui se sépara de lui pour aller livrer à la Chambre des Lords un dernier combat en faveur de la protection.

Dès le premier jour de la discussion de l'Adresse, sir Robert Peel, rompant en visière aux ultra-tories, déclara fièrement qu'il se considérait, non plus comme le ministre de tel ou tel parti, mais comme le ministre de l'Angleterre, n'ayant en cette qualité d'autres obligations que celles de consulter l'intérêt public et de pourvoir à la sûreté de l'Etat, prêt à se retirer du reste après avoir accompli la tâche que lui imposait la situation du pays. Et en même temps il présentait à la discussion ce fameux programme, *duquel date une ère nouvelle* dans la politique comme civile anglaise, et dont il faut par conséquent indiquer ici les principales dispositions.

Reconnaissance du principe de la liberté du commerce, abolition complète des lois céréales, libre importation des grains étrangers et de toutes les substances alimentaires, mais seulement dans trois ans, au 1er février 1849. Pendant ces trois ans, l'échelle mobile sera maintenue, mais sans conserver les *mêmes proportions*; elle a même été dans ces derniers temps suspendue à l'exemple de la France. Sont également admis à l'importation, libres de tous droits, le lard, le bœuf, le porc frais, le porc salé, les pommes de terre, tous les légumes, les viandes de toute espèce, chair morte ou vivante. Sur le beurre, le fromage, le houblon, le poisson salé, le cidre et le poiré, les droits sont réduits de moitié. Pour les semences, le droit ne s'élèvera plus au-dessus de 5 schellings.

Restait à supprimer aussi la protection aux manufacturiers, que les propriétaires fonciers accusaient de ne pas vouloir pour eux la concurrence étrangère, tandis qu'ils ne cessaient de déclarer qu'ils l'acceptaient, par l'excellente raison qu'ils ne la craignaient pas. D'abord, quant aux matières premières, la libre importation existait déjà d'après le tarif de 1842, à peu près pour tous les articles; il ne restait plus guère que les suifs et les bois de charpente; pour les suifs, le droit a été réduit de 3 schelling 8 derniers; pour le bois de charpente, il a été réduit de 2 5èmes. Quant aux produits manufacturés, suppression de tout droit sur les tissus de laine et de coton, qui payaient 10 pour 100, et diminution de moitié sur ceux qui payaient 20 pour 100. Egale réduction de moitié pour les voitures, les chapeaux de paille les souliers, les bottes, les bottines, etc., etc. Réduction d'un tiers sur les métaux travaillés, sur les eaux-de-vie et les esprits. Réduction plus grande encore sur les soieries et papiers de tenture; enfin, sur onze cents articles dont se compose le tarif de 1842, plus de cinq cents étaient *ou supprimés ou notablement* réduits.

Le projet de loi stipulait en même temps, dans l'intérêt de la propriété foncière, quelques *compensations* dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, et dont les principales avaient pour but, le d'alléger le poids de la taxe des pauvres, en *empêchant* les villes manufacturières de se débarrasser de leurs pauvres au détriment des districts ruraux; le de mettre à la *charge* de l'Etat différentes dépenses d'entretien des routes et de justice locale, qui pèsent plus particulièrement sur la terre, laquelle est du reste singulièrement favorisée d'un *autre côté*, puisqu'en mettant à part l'*income-tax*, la propriété foncière en Angleterre ne contribue aux charges annuelles de l'Etat que dans la *faible* proportion d'un vingt-quatrième.

En présence du programme de sir Robert Peel qu'allaient faire les ligueurs? *Allaient-ils* s'acharner à l'abolition *immédiate* qu'on leur refusait, et profiter de la désorganisation générale des partis pour essayer de s'imposer avant le temps aux risques de compromettre leur triomphe? M. Cobden n'était pas homme à commettre une pareille étourderie. Il fit mieux il prit en quelque sorte sous sa protection sir Robert Peel; et après une orageuse discussion qui dura douze jours, lorsque tous les cerveaux brûlés du torisme, les d'Israeli, les Bentinck, les Lewis, les Ferrand eurent épuisé contre le *perfide* ministre les récriminations et les injures, ce fut un étrange spectacle que de voir le chef de la ligue, l'orateur délaigné, injurié en 1843, devenu en 1846 le *deus ex machina*, se lever de son banc, et *avec cet air tranquille, ce ton simple* et familier qui le caractérise, gourmander énergiquement cette bande d'écoliers révoltés contre *leur maître*.

"Savez-vous, leur dit-il, que vous allez faire du premier ministre l'homme le plus populaire du pays? Si l'*honorable baronnet parcourait* maintenant les districts manufacturiers, sa marche serait un continuel triomphe. Je pense qu'en vous révoltant contre vos chefs, vous vous montrez aussi dépourvus de jugement et de tactique que vous l'avez jamais été..... Vous demandez une dissolution; vous voulez, dites-vous, faire un appel au pays. En fait d'élection je pense m'y connaître un peu, autant du moins que qui que ce soit de cette Chambre. *Eh bien* je vous dis que vous n'aurez pas la majorité. Je vous défie de trouver dans toute la Grande Bretagne une ville de 20,000 âmes où vous puissiez faire triompher un seul candidat protectionniste. (Liverpool et Bristol! crient les tories.) Non! non! reprend Cobden, vous n'avez ni Liverpool ni Bristol. (Nouveaux cris.) Ne vous laissez donc pas égarer, reprend l'orateur, par ces hommes qui viennent ici crier comme des écoliers sifflant dans un cimetière pour se donner du cœur. Je vous répète que vous n'avez pas une seule ville de 20,000 âmes. Que vous reste-t-il donc? Vos bourgs de poche (*pocket boroughs*) et vos élections de comté. Il y aurait bien quelque chose à dire sur les élections de comté; mais admettons pour un instant que vous obteniez par ce moyen une majorité de vingt à trente voix, quelle sera alors votre situation, quand vous trouverez en face de vous les représentants de Londres, du Lancashire, du Yorkshire, du Cheshire et de toutes les grandes villes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse?"

L'orateur énumère ensuite tous les échecs subis par le parti protectionniste et l'invite à reconnaître enfin qu'il a contre lui l'opinion publique. "Non! non! s'écrient les tories.—Comment, non? reprend Cobden; que vous faut-il donc pour croire à la puissance de l'opinion? Faut-il qu'on vous *berne* (will you be tossed in a blanket?) Faut-il qu'on vienne vous balayer d'ici dans la Tamise! Que faut-il donc *faire pour* vous convaincre que la nation n'est pas avec vous!.... Si vous viviez un peu plus dans le monde, en contact avec l'opinion publique, et un peu *moins* dans ce petit cercle enchanté que vous appelez le monde, et qui n'est en réalité qu'une *clique*; si vous vous livriez *moins aux exécutions du club*, vous comprendriez que c'est un jeu d'enfant que d'essayer de tromper l'intelligence du pays sur cette grande question, et vous n'auriez point parlé comme vous l'avez fait durant ces onze derniers jours."

Ainsi parlait un fabricant de toiles peintes aux fiers patriciens de l'Angleterre, et le bill imposé par lui passa à 97 voix de majorité.

L'aristocratie était vaincue. Restait à savoir ce que deviendrait la ligue. Supposez en *France* l'existence d'une confédération de quelques centaines de mille hommes; supposez que cette confédération a pendant sept ans *remué* l'esprit public, levé des contributions par millions, publié des écrits par cent mille kilogrammes, construit des édifices, tenu des assemblées, agité et dirigé les élections, joué en un mot le rôle d'un Etat dans l'Etat; supposez que cette confédération a enfin arraché au gouvernement la concession qu'elle exigeait; comment l'arrêterez-vous? comment lui persuaderez-vous qu'elle doit craindre d'abuser de sa victoire, et se garder de dépasser son programme? Cela paraît difficile. En Angleterre, les conditions de la vitalité en politique sont mieux comprises

Aussitôt que le bill adopté à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords eut reçu la sanction royale, les membres du conseil de la ligue, au nombre de cinq cents, se réunirent à Manchester le 2 juillet 1846, pour délibérer sur la marche à suivre.

Il fut résolu à l'unanimité que la ligue, ayant obtenu l'abolition des lois céréales pour l'année 1849, suspendait ses opérations; et après des discours éloquents de MM. Cobden, Bright et quelques autres orateurs, après diverses motions destinées à garantir l'exécution du bill en 1849, le président déclara la ligue *continuellement dissoute*, et quelques jours après il ne restait plus de cette grande agitation qu'un grand résultat: la chute du système prohibitif et le triomphe du principe de la liberté commerciale en Angleterre.

Est-ce à dire que tout soit fini pour la ligue? Sans parler des cas où l'application du principe posé par elle pourrait réclamer ses efforts, il est certain que lorsqu'une puissance de ce genre est une fois entrée dans la vie, elle ne meurt plus. La ligue, on l'a vu, est la croisade des classes moyennes contre l'aristocratie en Angleterre; elle reparaîtra tôt ou tard sous une autre forme et dans un autre but; elle a trouvé dans l'électeur à 47 schellings un levier politique dont elle usera plus d'une fois encore jusqu'à ce qu'elle ait obtenu au moins le partage du pouvoir, en attendant mieux.

"Continuer notre agitation, disait M. Cobden dans le dernier meeting; continuer notre agitation, lorsque l'objet pour lequel nous nous sommes associés n'existe plus, serait nous exposer à voir le démon de la discorde s'introduire parmi nous. Il est dans les nécessités de notre nature morale que, lorsqu'un corps organisé a accompli ses fonctions, il passe à un nouveau mode d'existence et apparaisse avec une organisation différente. Les éléments de celui-ci vont se disperser, mais c'est pour être prêts à concourir à quelque autre bonne œuvre, car il n'y a que de bonnes œuvres qui puissent être tentées par de bons ligueurs. Notre corps va mourir, mais notre esprit est immortel, et il envahira toutes les nations de la terre, parce qu'il est l'esprit de vérité et de justice, parce qu'il est l'esprit de paix et de bon vouloir parmi les hommes."

On sait que la ligue a voulu, en se séparant, récompenser ses chefs avec une munificence royale; on sait qu'une somme de 2,500,000 fr. a été offerte par souscription à M. Cobden, afin de l'indemniser des sacrifices de temps et d'argent qu'il a faits pendant sept ans aux intérêts de l'association. On sait également que l'illustre ligueur a refusé d'entrer dans le ministère whig actuel, et qu'après un voyage en France et en Espagne il parcourt en ce moment l'Italie, attendant que les circonstances l'appellent à revenir exercer dans son pays l'ascendant moral qu'il a si rapidement conquis.

De sa personne M. Cobden est brun, maigre, petit et nerveux; ses traits sont fins; sa physionomie est pensive et calme, non sans une certaine nuance de résolution; mais elle n'a rien qui commande particulièrement l'attention, *elle est, en somme, plus agréable qu'imposante*. On a été souvent étonné qu'un homme aussi frêle en apparence ait pu supporter d'aussi grandes fatigues de corps et d'esprit. On a vu M. Cobden faire en huit jours quinze cents milles et parler dans six meetings différents. Le secret de sa force physique gît dans son extrême sobriété et dans l'heureuse faculté qu'il possède de pouvoir dormir à volonté dans l'intervalle des efforts les plus violents. Ainsi il lui est arrivé quelquefois, au sortir d'un meeting de quatre mille personnes, après un discours de deux heures et ayant encore dans les oreilles le bruit des applaudissements, de se jeter sur un lit et de s'endormir du calme sommeil d'un enfant.

Le secret de la force morale de Cobden n'est pas seulement dans la supériorité de son esprit et la ténacité de son caractère; il est aussi dans sa modestie et dans la simplicité de ses manières. Complètement dénué de vanité, il n'a jamais froissé la vanité des autres; au milieu d'une lutte acharnée de sept ans, il ne s'est pas créé un seul ennemi personnel.

Je me proposais, en commençant cette notice, d'aborder la question de la liberté commerciale dans son application à la France. Mais la place me manque et le sujet est trop important pour pouvoir être traité ici accessoirement. Toutefois, comme je ne voudrais pas avoir l'air d'esquiver la difficulté, j'exprimerai mon opinion en peu de mot. Je crois que le système prohibitif est essentiellement contraire à toutes les tendances actuelles des peuples, et que par conséquent il n'a pas l'avenir pour lui; mais ce système existe en France dans des conditions autres que celles où il existait en Angleterre, et il ne peut pas être détruit dans la même manière. Les ligueurs anglais pouvaient dire et disaient: "Nous voulons l'abolition des lois céréales parce que ces lois sont ces lois de famine qui constituent un état de choses intolérable; nous acceptons en échange l'abolition de tous droits protecteurs quant à l'industrie, parce que nous sommes partisans de la libre concurrence en principe, et *en fait* parce que nous ne la craignons pas."

Les libres échangistes français ne peuvent point parler ainsi; ils ne peuvent ni nier d'une *loi de famine ni opposer une classe à une autre*, ni prétendre établir du jour au lendemain, en l'honneur des principes, une concurrence que les *intérêts agricoles* et *industriels redoutent* également. Il s'agit pour eux d'attaquer d'abord le système protecteur dans ses parties les plus faibles, et, tout en montrant les *dangers de la protection* en général, d'attirer particulièrement l'attention publique sur les abus monstrueux consacrés par notre *législation douanière*. Le jour où l'opinion verra clair dans ce code bizarre, dans les monopoles, dans les inégalités choquantes qu'il consacre, dans les *habitudes* d'inertie et de négligence qu'il favorise, dans les profits scandaleux qu'il procure à quelques grands industriels, au détriment *des autres* et au détriment de la masse des consommateurs, elle en exigera impérieusement la réformation.

NOUVELLES ETRANGERES.

REVUE PARISIENNE.

20 juillet.

La Chambre des représentans a accordé la somme de 680,000 fr. qui avait été demandée pour les théâtres, et les voilà qui tous ouvrent leurs portes. Le public s'empresse de jouir d'un spectacle dont il a été privé pendant près d'un mois, et la ville reprend ainsi du mouvement et de la vie. Les voitures circulent éclairées encore par les lampions de l'état de siège. Le maire de Paris n'a peut-être pas calculé ce que coûte à chaque citoyen cette illumination qui date déjà de plus de quinze jours. Une personne a fait ce calcul: ayant pris pour base le nombre des fenêtres que renferme Paris, et les ayant garnies de deux modestes lampions pendant quinze jours, la dépense a dû monter à la somme énorme de 375,000 fr. Avec une pareille somme on aurait pu entretenir bien des malheureux et fonder bien des lits d'hospice; mais il est sûr que ce n'est pas ce qui aurait été fait. Néanmoins il semble que l'on eût pu se borner à exiger l'illumination de la porte de chaque maison et obliger tous les locataires à se cotiser pour payer cette dépense.

—En fait de logement, l'affaire de juin a dispensé bien du monde de payer son terme et d'avoir à l'avenir à déménager: le gouvernement a mis à la disposition des prisonniers d'immenses édifices à Paris et à la campagne, et les médecins donnent, sur l'état de santé des prévenus, les nouvelles les plus rassurantes. Il n'y a pas plus de trois malades par cent insurgés, et encore l'étaient-ils avant d'être prisonniers de l'Etat; aussi leur nourriture est excellente. Peut-être que le voyage auquel on songe pour eux terminera d'une manière très avantageuse pour tout le monde cette lutte contre la propriété, en les rendant eux-mêmes propriétaires.

—Dans la pensée de connaître toutes les ramifications du complot de juin, l'on a appelé M. de Pontécoulant, pour donner des explications sur une entrevue qu'il a eue en mars dernier, en Angleterre, avec le prince de Joinville. Cette démarche tout honorable de sa part, avait pour but la remise, entre les mains du prince, de tous les papiers, actes et pièces concernant ses propriétés du Brésil.

C'est à M. de Pontécoulant que le prince doit la conservation de sa bibliothèque, de ses nombreuses collections scientifiques et de ses grandes cartes marines, dont l'estimat on dépasse 80,000 fr. L'Aboukir seul qui appartenait à la princesse de Joinville, et qui a été retiré par les soins de M. de Pontécoulant, tout maculé de fange et d'écume, et conservant encore la trace des pieds qui l'avaient foulé, a été remis à cette *princesse* le vient d'être, par elle, vendu à Londres pour 25,000 fr.

—Tout l'or que l'on avait trouvé sur les insurgés a fait suspecter les personnes qui, par leur fortune et leur position, étaient dans la possibilité de soudoyer l'insurrection. La susceptibilité bien naturelle de M. le comte Demidoff, qui habite la Toscane depuis huit mois, a été alarmée: aussi repousse-t-il de la manière la plus formelle toute participation à la distribution d'or faite par des mains ennemies.

—Des bruits alarmans s'étaient répandus ces jours derniers: on parlait de projets sinistres des partisans des insurgés; mais l'autorité les a partout fait démentir. Elle est en garde contre les coups de mains, et en attendant le camp de Chirmop-de-Mars, elle en établit aux quatre coins de Paris. Celui de Saint-Maur est parfaitement organisé.

Le camp de Saint-Maur ou de Canorville loge déjà un bataillon du 1er du genie, le 2e bataillon des ex-chasseurs d'Orléans, les 17e 25e 50e et 67e de ligne.

La grande avenue de Vincennes, si fangeuse en hiver, si poudreuse en été, a reçu un grand égout d'assainissement dans toute sa longueur. On termine cet égout. La grande chaussée est bordée de granit jusqu'à Vincennes, les débords sont macadamisés; enfin les contre-allées, délivrées de leurs cuvettes, sont nivelées d'après un système qui facilite l'écoulement des eaux.

C'est donc une partie de plaisir d'aller à Saint-Maur; les Parisiens peuvent là contempler la vie réelle des camps et s'assurer si les théâtres leur avaient montré avec fidélité l'établissement improvisé de nos armées. Mais, sans aller si loin, et à peu de frais, nous pouvons jouir d'un spectacle plus récréatif. Le Jardin-d'Hiver, le Château-des-Fleurs, le Cirque, l'Hippodrome, ont préparé des merveilles. Au Château-des-Fleurs, on chante le *Club des Femmes*, dialogue à propos, dans lequel on entend Mme Allart-Blin, Cabel et Bourlet; des chansonnettes sont dites par le désopilant Meyer; les illuminations, les fleurs, accompagnent d'une manière gracieuse et féerique ce charmant concert d'été. Mais quelque chose de surnaturel et qui impressionne vivement, c'est la nouveauté que vient d'inaugurer l'Hippodrome: le *Char du Soleil* est éblouissant comme un conte de l'Orient. Ce char magnifique brille de toutes les séductions de la couleur et de l'éclat des métaux les plus purs; au-dessus tourne un globe azuré que supporte le dieu du soleil; les divinités aériennes se tiennent dans l'air, près de lui; à peine si le bout de leurs doigts touche à l'épaule du dieu éblouissant; le voile qui couvre les divinités est sans cesse agité par leurs mouvemens gracieux; on ne peut comprendre comment ces femmes se tiennent ainsi horizontalement. On cherche à comprendre le mécanisme de leur pose, mais la rapidité de la course l'éclat du tableau, le mouvement du cortège, qu'accompagne le char du Soleil, rend tout examen impossible et l'on quitte l'arène émerveillé, en se promettant de revenir, pensant qu'après une nouvelle épreuve on saura deviner le secret de M. Ferdinand Laloue.

—La Chambre a décidé qu'une somme de 70,000 f. serait consacrée à élever un monument à Mgr. l'archevêque de Paris, dans l'église Notre-Dame, et que la base porterait l'inscription de ces magnifiques paroles: "Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.—Mon Dieu faites que mon sang soit le dernier versé."

—Mgr l'archevêque de Digne a été appelé au diocèse de Paris. M. Sibour s'est rendu par ses prédécesseur de cette haute dignité; et, au sujet des formalités de nomination, M. Cavaignac et le nonce du Pape ont eu un long entretien.

—Un remaniement important vient d'avoir lieu dans le ministère. La blessure du général Bedeau exigeant encore pour longtemps des ménagements, l'a contraint de renoncer au ministère des affaires étrangères, dont restera chargé M. Bastide, qui est remplacé à la marine par M. Verninhac, capitaine de vaisseau. M. Bethmont, qui est aussi très souffrant, a donné sa démission de ministre de la justice. Il a pour remplaçant M. Marie.

—D'une autre part, on assure que M. Cavaignac a réorganisé l'administration de la ville de Paris et rétabli la préfecture de la Seine. M. Ducoux est nommé préfet de police en remplacement de M. Trouvé-Chauvel, qui passe à la préfecture de la Seine par suite de la démission de M. Armand Marrast. Ce dernier a été élu à la présidence de l'Assemblée que M. Lacrosse lui a disputée.

—Des personnes que nous croyons parfaitement au courant de tout ce qui se passe assurent que M. de Lamartine vient de faire l'acquisition d'une petite habitation dans un des squares les plus retirés de la ville de Londres.

—Voici comment un journal décompose les chiffres des tués et des blessés dans l'insurrection de juin, ainsi que des arrestations qui ont été opérées: "Tués pendant le combat ou morts des suites de leurs blessures jusqu'à ce jour, 1,500.—Blessés restant aujourd'hui, tant dans les hôpitaux qu'à domicile, 1,100.—Insurgés arrêtés pendant et depuis le combat jusqu'à ce jour, et détenus, tant dans les prisons que dans les forts, 8,686."

Les pharmaciens et marchands droguistes de Paris ont reçu l'ordre de ne vendre à qui que ce soit des essences, alcools ou autres matières inflammables.

—Le ministre de la marine vient d'ordonner la mise en chantier de quatre frégates à vapeur de la force de 650 chevaux. Deux de ces bâtimens seront construits à Lorient; on croit que les deux autres le seront à Indret.

—La buvette de l'Assemblée Nationale, qui avait été supprimée, vient de recevoir une nouvelle organisation. Le budjet de l'Assemblée, jusqu'à ce jour, avait été chargé de payer cette dépense: à l'avenir chaque représentant sera assujetti à une contribution de 5 francs par mois, ce qui, pour 900 représentans, produira 4,500 fr.

—On annonce que le sieur Lecomte, qui avait épousé la veuve de Pénin, exécuté comme complicée de Fieschi, en 1835, vient d'être arrêté dans le département de Seine-et-Marne, où il s'était caché. Il paraît que cet homme est accusé d'avoir pris part à l'insurrection, et qu'il a été arrêté au moment où il proférait des cris séditieux.

—Treize élections à l'Assemblée nationale sont à faire, savoir: 3 à Paris, par suite de la démission de M. Louis-Bonaparte, de l'option de M. Thiers pour la Seine-Inférieure et de la mort du général Duvivier, 1 à Alençon; 1 à Bordeaux; 1 à Laval; 1 à Auxerre; 1 à Rochefort; 1 à Ajaccio; 1 à Lille, par suite de la mort du général Négrier; 1 au Puy, par suite de la mort de M. Charbonnel; 1 à Lyon, par suite de la démission de M. Lortet; dans le Finistère, par suite de l'annulation de l'élection de M. Quatrebarbes.

—Le général Jorry, arrêté hier, a été conduit au Val-de-Grâce.

—M. Lucien Murat représentant du peuple, a reçu, en traversant les Champs-Elysées, deux balles dans sa voiture. M. Lucien Murat était, dit-on, un des représentans voués aux poignards si l'insurrection eût réussi. Les députés, en sortant de l'Assemblée, s'arrêtaient devant la voiture de M. Murat, pour y examiner les trous qui y ont laissés les balles.

—M. Guizot vient d'être victime, à Londres, d'un vol. Non contens de lui dérober son argenterie, les voleurs ont forcé son bureau, dans l'espoir d'y découvrir quelques documens politiques, avec lesquels ils auraient battu monnaie. Par un hasard singulier, un manuscrit a échappé à leurs recherches; c'est un grand travail sur l'Etat de l'Europe et la révolution de février, auquel M. Guizot consacre tous les loisirs que lui a faits l'exil.

—Mme G. Sand a quitté Paris; son mobilier tout entier a été transporté à Tours, où elle va, dit-on, se fixer. Ce sont les derniers événemens de Paris qui l'ont décidée à quitter la capitale.

ANGLETERRE.— Les nouvelles d'Angleterre offrent peu d'intérêt. Quelques journaux contiennent assez longs articles à la question de l'émigration. *Le Daily News* contient une lettre très intéressante sur l'Australie, où le *Morning Herald* conseille que l'on envoie le trop plein de la population anglaise. Dans la Nouvelle-Galle du Sud, dit ce dernier journal, il a été démontré par des calculs exacts qu'il y avait pour chaque homme, relativement à la population actuelle, 13 bœufs et 50 moutons. Il y a une déperdition déplorable d'objets de consommation, faute de consommateurs.

—La plupart des publicistes, quand ils parlent de l'Angleterre, classent toujours les partis de ce pays en whigs et en tories. M. de Lamartine s'est lui-même servi de ces deux locutions dans son dernier discours au sein du comité des affaires étrangères. Il faut dire que la nuance qui distinguait ces deux partis se décolore tous les jours, et qu'à parler vrai, il n'y a plus de whigs et de tories.

Il s'est formé un parti de conservateurs aristocratiques avec les débris du torisme et du whighisme, et en face de ce parti se pose la jeune Angleterre qui répudie hautement la vieille politique de ruses et de brigandages; qui veut la destruction de tous les monopoles, de tous les privilèges; qui croit que la paix est plus lucrative que la guerre, et qui désire rationnellement, philosophiquement, sincèrement la fraternité des peuples. Des tories notables, tels que lord Aberdeen et sir Robert Peel, ont déjà sur plusieurs points, fait cause commune avec ce parti. Les ligueurs de Manchester lui ont apporté des hommes brillants et des idées positives. Entre ces deux partis se trouve, comme partout une masse flottante bien plus accessible aux jeunes libéraux qu'aux vieux toris-whigs.

Nos diplomates feraient bien de ne pas se tenir à la connaissance du passé, et d'étudier ce qui existe réellement aujourd'hui.— *Commerce*

—La marquise de Londonderry a donné une fête magnifique dans Holderness-House. On a remarqué le quadrille des rois et des reines de France. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, était représentée par lady Henley; Louis XIV, par l'honorable Thomas Cholmondelly; Marie-Leickzinska, femme de Louis XV, par Mme Standish; Louis XV, par le comte de Cardigan; Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, par la marquise de Blandfort; Louis XVI, par le comte de Portalington.

—Nous trouvons dans un journal du Cap-de-Bonne-Espérance une annonce qui, partout ailleurs que sur une terre anglaise, nous paraît